

En 2023, 13,2 millions de patients ont été hospitalisés à une ou plusieurs reprises en France. Pour 69 % d'entre eux, l'hospitalisation relève d'un épisode unique au cours de l'année. Celui-ci peut néanmoins correspondre à une seule ou à deux prises en charge successives, par exemple en court séjour puis en moyen séjour pour de la rééducation. Les patients hospitalisés plusieurs fois dans l'année souffrent de pathologies particulières, notamment d'affections du sang ou de tumeurs.

13,2 millions de patients ont été hospitalisés en France en 2023

En 2023, 13 246 500 patients ont été hospitalisés en France, dans l'un des 2 786¹ établissements de santé, publics ou privés. 681 000 patients y sont nés, 377 100 y sont décédés. Ce décompte a été réalisé à partir des données d'activité détaillées par séjour, transmises par les établissements dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) pour l'ensemble des prises en charge en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO), en soins médicaux et de réadaptation (SMR), en psychiatrie, et en hospitalisation à domicile (HAD).

7 patients sur 10 sont hospitalisés pour un épisode unique au cours de l'année

En 2023, près des deux tiers des patients (65 %) ont été hospitalisés une seule fois au cours de l'année et pour un seul séjour (tableau 1). Pour 4 % des patients, l'hospitalisation a comporté plusieurs séjours consécutifs tout en constituant un épisode unique de soins hospitaliers au cours de l'année. Il consiste en des prises en charge successives, sans interruption, dans plusieurs établissements ou plusieurs disciplines, par exemple en MCO, puis en SMR ou en HAD.

31 % des patients (4 120 800) ont connu au moins une nouvelle hospitalisation à distance du premier séjour ou épisode. Pour 38 % de ces patients, la durée entre deux épisodes d'hospitalisation est comprise entre deux et sept jours, pour 33 % entre

huit et trente jours, pour 17 % entre un et trois mois, pour 8 % entre trois et six mois et, pour 4 %, elle excède six mois (tableau complémentaire A).

Il convient ainsi de distinguer trois grands types de parcours hospitaliers au cours de l'année (tableau 1) : les séjours uniques, les épisodes uniques de soins hospitaliers (avec un changement d'établissement ou de discipline au cours de la prise en charge) et les hospitalisations multiples. Les séjours uniques relèvent principalement du MCO. Pour les patients ayant effectué plusieurs séjours au cours d'un épisode unique de soins hospitaliers, les profils de parcours les plus fréquents sont un séjour en MCO qui s'est poursuivi immédiatement par une prise en charge en SMR (45 %, soit 248 000 patients) ou deux séjours en MCO dans deux établissements distincts (37 %). Pour les parcours constitués d'hospitalisations multiples au cours de l'année, les réadmissions uniquement dans la même discipline sont très fréquentes en MCO (86 % des hospitalisations avec réadmission en MCO) comme en psychiatrie (46 %). C'est plus rarement le cas en SMR (23 %) et en HAD (8 %), car ces parcours comportent aussi, très majoritairement, des réadmissions en MCO.

Si l'on considère le champ sanitaire dans son ensemble et non plus le type de parcours interdisciplinaires, la prise en charge s'effectue exclusivement en MCO pour 88,7 % des patients, en SMR pour 1,5 % d'entre eux, en HAD pour 0,2 % et en psychiatrie pour 1,7 %. Un million de

1. Il s'agit du nombre d'établissements ayant transmis les données correspondant à leur activité. Quelques établissements de psychiatrie, ainsi que certains anciens hôpitaux locaux, ne les ont pas fournies. Ce nombre diffère ainsi du nombre total d'établissements indiqué dans la fiche 01, « Les grandes catégories d'établissements de santé ».

patients (7,9 %) ont été hospitalisés dans différentes disciplines, ce qui recouvre alors une plus grande diversité d'intervenants et de coordination des soins.

L'hospitalisation concerne tous les âges de la vie, de façon variable selon l'âge et le sexe

Les patients sont âgés en moyenne de 50 ans (médiane à 54 ans) : 14 % ont moins de 18 ans, 25 % entre 18 et 44 ans, 41 % entre 45 et 74 ans et 20 % ont 75 ans ou plus. La proportion de

femmes est de 54 %. Elle est naturellement plus élevée en raison des maternités, mais aussi des pathologies liées à la longévité, comme la cataracte ou les fractures du col du fémur. Les patients ayant été hospitalisés à plusieurs reprises ou ayant eu un épisode unique de soins hospitaliers avec plusieurs séjours sont en moyenne plus âgés (respectivement 58 ans et 64 ans, contre 45 ans pour ceux ayant connu un séjour unique d'hospitalisation). Hors maternité (accouchées et nouveau-nés), l'âge moyen des patients hospitalisés à plusieurs reprises est

Tableau 1 Caractéristiques des patients en fonction des parcours de soins hospitaliers en 2023

	Ensemble des patients	Patients (en %)	Hospitalisation unique	Patients (en %)	Épisode unique hospitalier	Patients (en %)	Hospitalisations multiples	Patients (en %)
Nombre de patients	13 246 543	100,0	8 569 911	100,0	555 862	100,0	4 120 770	100,0
Âge moyen	50,1	-	45,3	-	63,8	-	58,0	-
Part des femmes (en %)	54,4	-	54,7	-	56,4	-	53,5	-
Nombre de naissances	680 998	5,1	581 012	6,8	12 269	2,2	87 717	2,1
Nombre de décès	377 123	2,8	128 392	1,5	58 690	10,6	190 041	4,6
Nombre de séjours dans l'année 2023 : médiane, p75, p90 ¹	1/2/4	-	1/1/1	-	2/3/4	-	3/4/9	-
Admission exclusivement en MCO ²	11 748 932	88,7	8 243 654	96,2	205 594	37,0	3 299 684	80,1
Admission exclusivement en SMR	194 615	1,5	149 458	1,7	1 484	0,3	43 673	1,1
Admission exclusivement en HAD	25 339	0,2	22 310	0,3	207	0,0	2 822	0,1
Admission exclusivement en psychiatrie	224 747	1,7	154 489	1,8	13 163	2,4	57 095	1,4

MCO : médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie ; SMR : soins médicaux et de réadaptation ; HAD : hospitalisation à domicile.

1. p75 et p90 signifient 75^e et 90^e percentiles. Parmi les patients ayant connu plusieurs hospitalisations dans l'année, 75 % ont été hospitalisés au cours de 4 séjours ou moins et 90 % l'ont été au cours de 9 séjours ou moins dans l'année.

2. L'admission exclusivement en MCO correspond aux patients qui ont connu une ou plusieurs hospitalisations

en MCO, mais qui n'en ont pas connu dans une autre discipline. Un décompte analogue est effectué pour le SMR, l'HAD et la psychiatrie.

Note > Les colonnes « Patients (en %) » donnent la proportion de patients ayant connu un séjour à l'hôpital dans l'année, pour chaque groupe de parcours de soins hospitaliers. Pour les épisodes hospitaliers uniques au cours de l'année, ceux-ci ne se font pas exclusivement dans la même discipline ou dans le même établissement.

Lecture > En 2023, 205 600 patients ont connu un épisode unique hospitalier avec admission exclusive en MCO.

Il s'agit des séjours en MCO commencés dans un premier établissement avec transfert vers un autre établissement de MCO. Ils représentent 37 % de l'ensemble des patients ayant connu un épisode unique hospitalier.

Champ > France (incluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le SSA.

Sources > ATIH, PMSI-MCO, SMR, HAD, RIM-P 2023, traitements DREES.

de 59 ans, et celui des patients ayant eu un épisode unique de soins hospitaliers composé de plusieurs séjours, de 66 ans, traduisant un épisode aigu plus difficile à surmonter. L'âge moyen des patients ayant connu un séjour unique s'élève, pour sa part, à 50 ans.

Les patients souffrant d'affections du sang ou de tumeurs sont plus souvent hospitalisés plusieurs fois dans l'année

En 2023, 34 millions de séjours ont été réalisés, répartis dans dix-huit groupes médicaux de prise en charge (tableau 2), issus de l'algorithme

Tableau 2 Groupes médicaux de prises en charge et caractéristiques des parcours de soins hospitaliers en 2023

	Nombre de séjours	Hospitalisation unique			Épisode unique hospitalier			Hospitalisations multiples		
		Nombre de patients	%	Âge ¹	Nombre de patients	%	Âge ¹	Nombre de patients	%	Âge ¹
Affections du système nerveux	1 542 910	435 062	42,4	54,2	76 637	7,5	68,9	514 022	50,1	58,0
Affections de l'œil	1 339 027	349 365	38,9	66,2	4 622	0,5	66,4	543 922	60,6	72,4
Affections des oreilles, du nez, de la gorge, de la bouche	898 549	653 837	77,6	24,9	10 885	1,3	40,5	177 535	21,1	42,7
Affections de l'appareil respiratoire	1 108 575	297 843	37,6	52,2	62 975	7,9	68,5	432 212	54,5	60,9
Affections de l'appareil circulatoire	2 129 959	577 581	39,4	63,6	76 123	5,2	73,1	810 886	55,4	68,1
Affections du tube digestif, du foie, du pancréas	3 471 913	1 754 147	62,3	54,7	57 813	2,1	62,8	1 003 731	35,6	60,5
Affections et traumatismes de l'appareil musculo-squelettique et du tissu conjonctif	2 653 169	1 085 978	54,9	51,4	176 968	9,0	74,4	712 447	36,1	61,2
Affections de la peau, des tissus sous-cutanés et des seins	936 975	460 843	57,6	46,3	22 803	2,8	64,6	317 561	39,6	60,4
Affections endocriniennes, métaboliques et nutritionnelles	641 275	203 853	41,2	47,9	20 014	4,0	60,7	270 570	54,8	49,8
Affections génito-urinaires	1 744 579	717 841	54,1	45,5	33 032	2,5	67,4	574 692	43,4	59,9
Grossesses pathologiques, accouchements et affections du post-partum	1 084 721	638 130	73,0	30,5	19 025	2,2	30,9	216 974	24,8	30,6
Nouveau-nés, prématurés et affections de la période périnatale	708 276	584 086	86,0	0,0	12 145	1,8	0,0	82 803	12,2	0,0
Affections du sang, tumeurs de siège diffus	518 672	64 699	21,7	54,3	12 657	4,2	66,7	220 639	74,1	59,1
Maladies infectieuses et parasitaires	177 974	45 458	31,0	43,6	13 099	8,9	65,4	87 880	60,1	55,3
Maladies et troubles mentaux	1 138 632	231 224	38,2	44,4	78 724	13,0	47,6	295 397	48,8	44,1
Traumatismes, allergies et empoisonnements	457 148	107 504	38,7	39,2	27 013	9,7	46,7	143 581	51,6	47,1
Autres affections ou prises en charge	1 364 049	310 180	31,2	50,3	65 797	6,6	68,0	617 919	62,2	57,7
Traitements itératifs (dialyse, chimiothérapie, radiothérapie)	12 074 829	46 900	5,7	52,5	29 512	3,6	67,5	740 384	90,7	64,7
Groupage en erreur, code diagnostic principal absent, clé de chaînage en erreur	29 587	5 380	28,0	39,2	4 266	22,2	46,2	9 548	49,8	46,2

1. Âge moyen des patients.

Note > Les colonnes « % » donnent la proportion d'hospitalisations uniques, d'épisodes uniques hospitaliers et d'hospitalisations multiples, pour chaque groupe médical. Pour les patients ayant connu plusieurs hospitalisations, le groupe médical de prise en charge peut être différent d'une hospitalisation à la suivante. Par conséquent, la somme des décomptes de patients dans les groupes est supérieure au nombre de patients présenté dans le tableau 1, aussi bien pour les épisodes uniques hospitaliers que pour les hospitalisations multiples, soit respectivement 804 100 versus 555 900 et 7 772 700 versus 4 120 800.

Lecture > Parmi les patients ayant connu plusieurs hospitalisations non contiguës en 2023, 514 000 ont été pris en charge au moins une fois pour affections du système nerveux.

Champ > France (incluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le SSA.

Sources > ATIH, PMSI-MCO, SMR, HAD, RIM-P 2023, traitements DREES.

de groupage du PMSI. Les affections du sang et les tumeurs de siège diffus (tumeurs avec métastases) constituent, après les pathologies à traitements itératifs (dialyse, chimiothérapie, radiothérapie), les groupes de pathologies concentrant la plus forte proportion de patients ayant été hospitalisés à plusieurs reprises dans l'année (les trois quarts). À l'opposé, le groupe des nouveau-nés, prématurés et

affections de la période prénatale fait majoritairement l'objet d'une hospitalisation unique (86 %).

Parmi les patients ayant connu plusieurs hospitalisations non contiguës, 39 % ont eu des prises en charge relevant du même groupe médical, 43 % des prises en charge relatives à deux groupes distincts et 18 % des prises en charge relevant de trois groupes ou plus. ■

Encadré Sources et méthodes

Champ

France (incluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le service de santé des armées (SSA). Activité d'hospitalisation complète, partielle et de séances des établissements de santé, publics ou privés. Ce champ prend également en compte les séances de dialyse, chimiothérapie et radiothérapie, afin de décrire le plus complètement possible les parcours hospitaliers ; il est plus étendu que celui d'autres fiches, notamment la fiche 03, « L'activité en hospitalisation complète et partielle ».

L'ensemble des séjours réalisés par les établissements pour leur activité d'hospitalisation en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) – incluant l'ensemble des nouveau-nés –, en soins médicaux et de réadaptation (SMR), en hospitalisation à domicile (HAD) et en psychiatrie a été pris en compte. Quelques établissements de psychiatrie, ainsi que certains anciens hôpitaux locaux, n'ont pas transmis les données PMSI correspondant à leur activité.

Sources

Le programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), mis en place par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), fournit une description médico-économique de l'activité des établissements de santé pour chaque séjour réalisé. Les données comprennent, pour chaque séjour, une description normalisée de la prise en charge médicale (voir annexe 3, « Les grandes sources de données sur les établissements de santé »).

Méthodologie

Les établissements transmettent une description anonyme détaillée par séjour de leur activité. Chaque séjour est accompagné d'un numéro alphanumérique non signifiant, obtenu par hachage irréversible du numéro d'assuré social, de la date de naissance et du code sexe correspondant au patient pris en charge. Ce numéro permet le dénombrement des patients distincts hospitalisés au cours de la période considérée. Une seconde information permet, pour un même patient, de reconstituer le positionnement relatif de chaque séjour. Il s'agit du délai en jours entre la date de début de séjour et une date calculée. Cette seconde information, couplée à la durée de séjour, permet de calculer par différence le délai, en jours révolus, entre la fin d'un séjour et le suivant pour un même patient.

Définitions

> **Patients distincts** : ils sont dénombrés à l'aide des numéros alphanumériques pour lesquels les tests de conformité des informations sources n'indiquent pas d'erreur (voir *supra*, partie Méthodologie).

> **Séjours hospitaliers** : ils débutent le jour de l'admission dans un établissement et se terminent le jour où le patient en sort.

> **Épisodes de soins hospitaliers** : lorsque deux séjours sont contigus, c'est-à-dire lorsque le délai entre le premier séjour et le séjour suivant est nul, cet ensemble est décrit comme un épisode unique de soins hospitaliers. Dans les autres cas, on parle d'hospitalisations distinctes dans l'année. Pour le SMR, l'HAD et la psychiatrie, seuls les séjours ayant effectivement débuté en 2023 ont été pris en compte ; certains de ces séjours se poursuivent en 2024. Cette modalité de décompte est propre à cette fiche sur les parcours de soins hospitaliers. ●●●



> **Groupes médicaux de prise en charge** : ils sont constitués ici à partir du résultat de l'algorithme de groupage médico-économique appliqué automatiquement à la description médicale faite de chaque séjour (MCO) ou de chaque semaine (SMR), du code de mode de prise en charge principal (HAD) et du diagnostic principal (psychiatrie). L'algorithme de groupage est maintenu par l'ATIH.

Pour en savoir plus

> Consulter le site de l'ATIH, www.atih.sante.fr, rechercher « chaînage », le premier élément du résultat de la requête/Aide à l'utilisation des informations de chaînage.